GH Septembre 07 14/09/07 12:39 Page 1

Retrouvez-nous sur internet :
www.grace-hollogne.be

GRACE-HOLLOGNE magazine 2007

[3e trimestre 2007 • NUMERO 31]

Où sont les radars ?

Approche citoyenne à l'école du Berleur

Réfection de la rue des Coqs

Dans ce numéro, à détacher,
le calendrier des collectes de déchets.

Editorial

L'année 2007 est l'occasion de nous remémorer trois étapes significatives dans l'évolution de notre entité. Permettez-moi de vous les retracer en quelques lignes.

Le 1er janvier dernier coïncidait avec le 30ème anniversaire de l'installation du Conseil communal de notre commune dans sa configuration actuelle et ce, en application de la loi du 30 décembre 1975 réglant certaines modalités et conséquences des fusions des communes et modification de leurs limites. En effet, dans le cadre du « Plan Michel », l'entité, née de la fusion volontaire de Grâce-Berleur et Hollogne-aux-Pierres en 1971, était fusionnée avec les communes de Bierset, Horion-Hozémont, Velroux et une partie de Mons-Lez-Liège, le quartier de Crotteux. Aujourd'hui, des différents fonctionnaires et élus communaux qui ont participé à la mise en place et au démarrage de la nouvelle commune, il ne reste plus en place qu'un seul des acteurs de l'équipe initiale : l'échevin Daniel Parent.

Durant plus de six siècles, les houillères ont proliféré dans notre région et ont largement contribué à son développement économique et social. Pendant toutes ces années, l'industrie charbonnière a marqué de son empreinte nos paysages et notre population. Aujourd'hui, alors que les installations des charbonnages et même plusieurs terrils ont disparus, il ne subsiste plus comme témoin de l'exploitation de l'or wallon que le terril du Bonnier. C'est le 31 janvier 1967 que cette grande aventure économique et humaine s'arrête totalement avec la fermeture du Bonnier, dernier charbonnage encore en activité sur le territoire de la commune. La dernière berline sortie du puits est exposée, depuis plusieurs années, au rond-point du quartier du Flot.

Les élections communales du 20 octobre 1907 vont modifier de manière significative la représentation politique au sein de la commune de Grâce-Berleur. Alors que le vote plural favorisait indéniablement les élus en place, les socialistes remportent 6 sièges sur 11 au Conseil communal. Néanmoins, il faudra encore attendre 1922 pour qu'Adrien Materne, le 1er bourgmestre issu de la nouvelle majorité politique soit nommé. Depuis les élections communales de 1907, la population a toujours renouvelé sa confiance à l'équipe des candidats du Parti socialiste. En janvier 2008, il y aura donc 100 ans que notre commune est dirigée par une majorité socialiste.

Nous aurons l'occasion de revenir, dans les prochaines éditions de notre trimestriel et de manière plus approfondie sur ces trois évènements majeurs pour l'histoire de notre entité et ses citoyens.

Maurice MOTTARD,
Bourgmestre.

Sommaire

INFO
- Damier Mosan : La foire aux neurones

SPORT
- 20.000 lieues sous les mers

Page 3

ENSEIGNEMENT
- Approche citoyenne Ecole du Berleur

Page 4

ZONE DE POLICE
- Radars fixes vitesse excessive = danger

Page 5

EVENEMENT
- Barbec rock à Horion

Page 6

ART
- Hommage à Léon Claessens

Page 7

HISTOIRE
- Grâce-Berleur (2ème partie)

Page 8

AGENDA
- 15ème foire du livre et de la bande dessinée

INFO
- Prêt de livres à domicile

Page 9

TRAVAUX/LOGEMENT
- Rénovation des maisons cité du Flot

Page 10

INFRASTRUCTUREs
- La rue des Coqs enfin libérée

Page 11

ECONOMIE
- Alcan Packaging Veramic

Page 12

3e trimestre 2007 · numéro 31
Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable :
Maurice Mottard, Bourgmestre
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :
A.D.L. Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 83 · Fax 04 231 38 10
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be
Photos & rédaction : A.D.L. Grâce-Hollogne

Ont collaboré à cette édition :
Doris Davin, Eric Jamoul, Nadine Swinnen, Stéphane Napora, Jean-Paul Thyrion, Stéphane Kaspers et Sinibaldo Basile

Graphisme et impression :
Gérôme s.a.
Dépôt légal n°BD50398

GH Septembre 07 14/09/07 12:39 Page 3

Damier Mosan :
la foire aux neurones

Venez vous familiariser avec les dames… celles du jeu de dames bien sûr où la stratégie, la mémoire et la concentration sont des atouts très importants pour évoluer et gagner les parties. Sport cérébral par excellence, le jeu de dames est un véritable outil de développement personnel sur le plan intellectuel, moral et social. Le Damier Mosan vous invite donc à venir nombreux, découvrir les secrets du jeu de dames chaque vendredi à partir de 19 h à la maison des Berlurons (salle Cardijn).

Renseignements :

M. J. Fanchamps : 04 343 24 91
M. C. D'Amico : 04 233 82 43
Maison des Berlurons
(Salle Cardijn)
Rue Paul Janson, 174
4460 Grâce-Hollogne

20.000 lieues sous les mers !

Le Centre Liégeois d'Activités Subaquatiques pose ses valises à la piscine de Grâce-Hollogne.

Le C.L.A.S. A.S.B.L. fondée en 1958, est un des plus anciens clubs de plongée sous-marine en Belgique et le plus important avec environ 600 affiliés. Afin de vous initier aux joies et mystères du milieu marin, le C.L.A.S. propose des cours de plongée sous-marine à la piscine de Hollogne chaque mercredi, de 21 à 23h.

Les 3 premières leçons d'initiation vous seront offertes (prêt de matériel compris). Pour la plongée extérieure, le club est propriétaire des infrastructures de la Gombe, un magnifique domaine situé dans la vallée de l'Ourthe entre Esneux et Comblain-la-Tour, à découvrir le week-end. Inscrivez-vous, ils vous attendent afin de vous transformer en un véritable commandant Cousteau.

Contacts :
- Chef d'école :
  Serge Van Landersele
  GSM 0475 39 69 04
- Président : Albert Bastin
  Tél. 0477 83 09 41
- Piscine de Hollogne
  Rue Forsvache, 38
  Tél. 04 231 48 86

Formulaire d'inscription en ligne : www.clas.be

GH Septembre 07 14/09/07 12:39 Page 4

«APPROCHE CITOYENNE»

ou l'apprentissage des notions de responsabilité et d'esprit civique

Anciennement appelé « Conseil Communal des enfants », l'action ***« Approche citoyenne »*** *a démarré sur les chapeaux de roue à l'école du Berleur.*

Il s'agit d'une approche à la Citoyenneté, menée au sein des écoles primaires de la commune. Durant l'année académique 2006-2007, l'école communale du Berleur, convaincue de l'intérêt de la démarche a d'emblée répondu favorablement à la proposition de l'association « Ecoutons les Jeunes » et a permis à l'opération de prendre corps au sein de ses murs. L'initiative est soutenue par Marianne Maes, échevin de la jeunesse et de l'instruction publique.

Une approche participative

Auparavant, le Conseil communal des enfants regroupait simplement une délégation d'élèves des 5èmes et 6èmes années primaires, élus par leurs condisciples. Ils informaient les enfants de leurs classes respectives des actions posées au sein du Conseil. La nouvelle approche se veut plus participative ! Tous les élèves de 5ème de l'école du Berleur y ont participé et ont choisi ensemble les actions qu'ils souhaitaient voir se concrétiser.

L'éducatrice de l'association «Ecoutons les Jeunes», en charge du projet, a, pour commencer, programmé une séance de sensibilisation à la sécurité routière avec le service de prévention de la police locale. Cette rencontre n'avait d'intérêt que si elle était suivie d'une mise en situation sur la route. Une deuxième journée fut donc organisée et mise en place avec le soutien de l'école du Berleur et de la police zonale. Des inspecteurs de police ont encadré les enfants lors d'un circuit vélo dans l'entité de Grâce. Les enfants ont dès lors pu bénéficier de conseils avisés et de la présence d'une équipe d'inspecteurs à vélo et à moto afin d'assurer leur sécurité. Cette approche a réussi son objectif auprès des enfants, enthousiasmés par cette action. Ils ont d'ailleurs souhaité prolonger la démarche en réalisant une campagne sur le respect du Code de la route et de prévention aux abords de leur école. Des affiches et des folders seront diffusés durant les premiers mois suivants la rentrée scolaire.

Généraliser l' « Approche citoyenne » dans nos écoles

« Ecoutons les Jeunes » poursuit le projet et propose aux directions des autres écoles de la commune d'ouvrir leur enceinte à l'action «Approche citoyenne». Et cette première expérience, enrichissante, suscitera sûrement de nouvelles participations…

D.D.

A propos de « Ecoutons les Jeunes »

Le service d'aide à la jeunesse organise diverses activités :

Aide à la réalisation des devoirs
Tous les mardis et jeudis
de 15 h 30 à 17 h 30
Rue Paul Janson, 166
GSM 0473 22 61 82
Tél. 04 234 17 70

Formation d'animateurs de centres de vacances, de plaines de jeux et de quartiers dès 16 ans (inscriptions dès novembre pour janvier 2008 – brevet reconnu par la Communauté française).
GSM 0497 47 17 70/71/72

A propos de l'enseignement communal

Pour tout renseignement :
Echevinat de l'Instruction publique
Rue Joseph Heusdens, 24
Tél. 04 225 26 29
Fax 04 231 48 97
enseignement@grace-hollogne.be

GH Septembre 07 14/09/07 12:39 Page 5

VITESSE EXCESSIVE = DANGER

Grâce-Hollogne vient de s'équiper de nouveaux radars…

Selon un récent sondage, la vitesse excessive est une des principales préoccupations de la population belge. Rien d'étonnant : la vitesse est une des causes premières des accidents de circulation. En roulant à vitesse élevée, le temps de réaction ne laisse pas place à l'hésitation, la perte de contrôle du véhicule est fulgurante et entraîne des dégâts humains généralement irréparables, souvent mortels. Grâce-Hollogne n'est pas épargnée par les statistiques !

Comme au niveau fédéral, la lutte contre les excès de vitesse est une des priorités de la zone de police de Grâce-Hollogne/Awans (priorité reprise dans le Plan zonal de Sécurité avalisé par le Conseil zonal de Sécurité constitué des Bourgmestres des deux communes de la zone, du Procureur du Roi et du Directeur coordinateur administratif).

Afin de lutter efficacement contre la vitesse excessive sur notre territoire, la zone de police locale mène actuellement des actions tant préventives que répressives. Pour cela, elle a, entre autres, acquis du matériel répressif, grâce à des subsides octroyés par le Service Public Fédéral Mobilité, à savoir des radars « fixes ». Deux appareils sont installés en rotation sur les neuf pylônes spécialement prévus à cet effet.

Des radars fixes placés sur des sites stratégiques

L'acquisition et le placement de l'ensemble de cet équipement répressif s'opèrent en 2 phases :

1er dossier : 3 pylônes et 1 radar

Le placement des pylônes est déjà réalisé aux endroits suivants :

- Thier Saint Léonard ;
- rue Paul Janson ;
- rue Simon Pâque.

Ce matériel est dès à présent opérationnel.

2ème dossier : 6 pylônes et 1 radar

Les pylônes seront implantés très prochainement aux endroits suivants :

- rue Baron ;
- chaussée de Liège ;
- chaussée de Hannut ;
- rue de Wallonie ;
- rue du Huit Mai ;
- rue Mathieu de Lexhy.

Ils devraient être opérationnels d'ici la fin de l'année.

Ces emplacements ont été déterminés en fonction de critères tels que la vitesse inadaptée à la configuration des lieux, l'entrée dans l'agglomération, la proximité d'un carrefour dangereux, la proximité d'une école…

L'objectif de la zone de police est d'assurer la sécurité de la population locale. Elle entend faire diminuer la vitesse des usagers véhiculés grâce à la peur du risque d'être pris en infraction. Ce système de répression apporte des résultats rassurants. Les montants des amendes sont d'ailleurs plus que dissuasifs. Pour rappel :

- dépasser la vitesse limite de 1 à 10 km/h vous coûtera 50,00 € ;
- dépasser la vitesse limite de 11 à 30 km/h vous coûtera 50,00 € + 10,00 € par km/h supplémentaire d'amende ;
- dépasser la vitesse limite de plus de 30 km/h signifie le renvoi au tribunal.

Les premières photos prises prouvent qu'il était plus que temps de réagir et de réprimer les fous du volant.

Et des radars mobiles…

A l'instar des deux radars fixes et des neuf pylônes, la zone de police dispose également d'un radar répressif sur véhicule banalisé, ainsi que d'un radar préventif.

D. D. et E. J.

Un bon conseil :
levez le pied et respectez les limitations de vitesse !

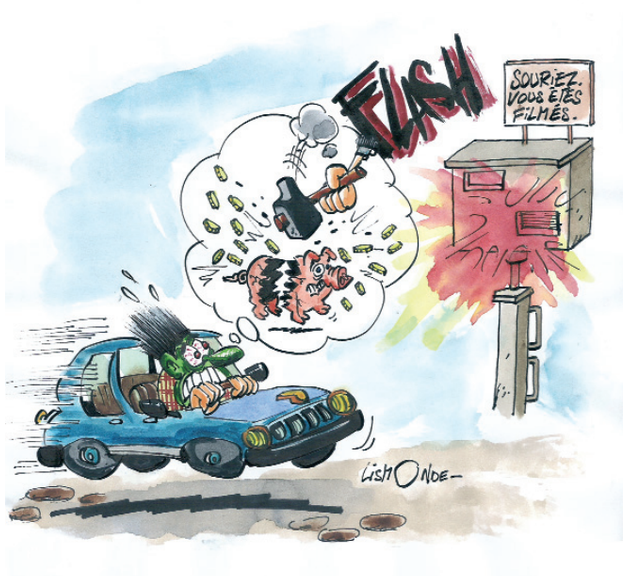

Zone de police locale de Grâce-Hollogne / Awans
Rue de Jemeppe 5
Tél. 04 233 91 85 - URGENCE : 101

GH Septembre 07 14/09/07 12:39 Page 6

Week-end Barbec Rock à Horion

Pour la 10ème édition du grand barbecue annuel organisé rue du Pied de vache, les habitants de Horion ont mis les petits plats dans les grands en inscrivant leur activité le week-end de la fête de la musique les 22, 23 et 24 juin derniers. Grâce aux efforts et à la persévérance de leur comité de quartier, le Horion Rock Festival voit ainsi le jour.

HORION Rock festival

Pour la première édition, ce fut une véritable réussite avec pas moins de 1000 personnes durant tout le week-end. L'évènement a démarré vendredi sur les chapeaux de roue avec des groupes tels que «Always on the Run», «Les Révérends du Prince Albert» et «98% Maximum Soul» qui s'en sont donnés à cœur joie avec un public totalement déchaîné et acquis à leur cause.

Le samedi était consacré aux enfants et aux retrouvailles. Le show a débuté à 16h00 avec un concert de Christian Merveille, spécialiste des animations pour enfants. Le grand barbecue annuel avec toutes ses saveurs et ses particularités démarrait à partir de 18h00. De 300 personnes présentes en 1997, on a dénombré cette année plus de 800 réservations et près de 1.000 bonnes assiettes servies. Si l'objectif primordial est de rassembler les convives autour d'une bonne table et d'un bon verre, afin de se retrouver et de se raconter les anecdotes de l'année écoulée, le barbecue est aussi le moyen de récolter des fonds afin de faire plaisir aux enfants à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Le dimanche fut un jour mémorable pour clôturer ce week-end de festivités à Horion-Hozémont. La cerise sur le gâteau, ce sont les concerts des groupes tels que «Side B», «Echoes», «Curiosity», «October», «Cannon Ball» et «Abbey Road» qui ont enflammé l'entité d'Horion avec leurs styles de rock endiablé et de tendance nostalgique. Une belle réussite en attendant l'année prochaine… avec impatience !

S. K.

Hommage à

aquarelliste renommé, so

Dans son atelier en compagnie du maïeur de Saint-Nicolas, Patrick Avril

Né le 27 mai 1924, à Montegnée, fils d'un peintre en bâtiment, Léon Claessens a commencé à peindre des aquarelles en 1948. S'il peignait si bien les charbonnages et l'univers de la sidérurgie liégeoise, c'est parce qu'à 19 ans, il avait été engagé comme manœuvre dans les hauts-fourneaux d'Ougrée. C'est là qu'il avait eu un vrai coup de foudre pour les lieux et les métiers du fer.
Il était membre actif du Cercle Royal des Beaux-Arts de Liège depuis 1952 et en a été le Vice-Président de 2001 à fin juin 2007. Il a été également le Vice-Président national des Artistes professionnels de Belgique.

Citons le Bourgmestre de Saint-Nicolas, Patrick Avril : *Aux sens noble du terme, Léon Claessens est un homme simple, un homme qui ne cherche pas midi à quatorze heures. Lorsqu'il représente un haut-fourneau ou un charbonnage, on est envahi par la magie des lieux, comme s'il arrivait à poétiser un univers aride, à presque donner de la fraîcheur à des fumées d'usines, à des coulées de fonte dans les convertisseurs ou à des clés à molette. (…)*
«L'Homme du Fer» est aussi un «homme de fer» à la volonté farouche. Opiniâtre dans le travail, déterminé dans ses objectifs.

GH Septembre 07 14/09/07 12:39 Page 7

ge à Léon Claessens

mé, souvent appelé le peintre de la sidérurgie

Léon Claessens est décédé à Montegnée le 16 juillet dernier ; la commune de Grâce-Hollogne tient tout particulièrement à saluer sa mémoire et son œuvre.

Le Gouverneur Paul Bolland a dit de lui que c'était un «Personnage». Et il était aussi un personnage de l'instant, pour percevoir la lumière du site qu'il peignait, avec rapidité et précision car l'aquarelle est la peinture de l'émotion et de l'instant. Il pressentait les choses qui allaient disparaître et voulait les retenir en les couchant sur papier. Il aimait profondément sa région, le Pays de Liège. C'était un grand artiste, humaniste, amoureux de la vie, de son art, de sa famille.

Lors de ses vacances en Corse, en Provence, en Bretagne ou en Normandie, Léon Claessens peignait tous les jours du matin au soir. S'il n'avait pas son chevalet et ses pinceaux, il s'ennuyait. On peut dire qu'il était né le pinceau à la main. Il avait le sens du détail dans la composition de ses aquarelles, qui sont souvent de grandes dimensions. Très prolifique, il a réalisé des milliers de toiles. En revoyant ses œuvres, il s'émerveillait, étonné et admiratif, de ce qu'il avait peint des années auparavant.

Il a toujours bien épaulé les jeunes artistes, en les encourageant à progresser, en leur donnant des conseils, le goût des belles choses et celui du travail.

La château de Hollogne ▲

Belle-fleur du charbonnage du Bonnier ▲

◄ Maison et saules à Velroux

La commune de Grâce-Hollogne possède 8 œuvres de Léon Claessens :
3 toiles «sidérurgie» qui se trouvent dans la salle des mariages de la Mairie de Grâce et 5 toiles «paysages et édifices», 4 accrochées dans le hall d'entrée de la Mairie de Hollogne et une dans le bureau de notre Bourgmestre. Elles sont signées et datées de 1971 à 1975.

J.-P. T.

Le maître et Bernadette Triki, un de ces disciples lors d'un vernissage en juin 2006 ▲

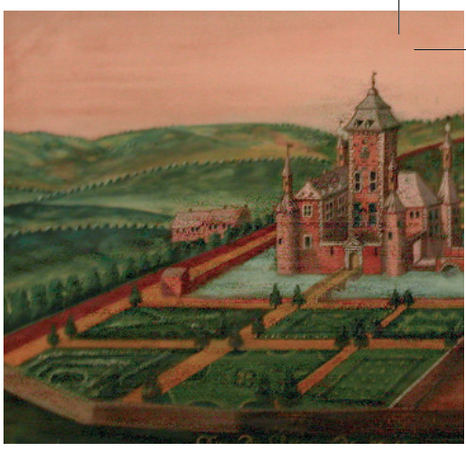

Château de Grâce (huile sur toile ▲ musée de la Commission historique)

Grâce-Berleur (2ème partie)

Des siècles de tourmente et de rapines

Les expéditions punitives des Bourguignons de Charles le Téméraire, allié de l'impopulaire prince-évêque Louis de Bourbon, n'épargneront pas nos rues : plusieurs maisons de la Chaussée saccagées. Déjà décimés par les épidémies et la famine, nos quartiers sont, bien malgré leur désir, entraînés dans la tourmente et la panique causées par les passages fréquents des soudards engagés dans les conflits principautaires.

◄ Croix funéraire de Henri Fabribeckers

En 1531, suite aux ordonnances de restriction promulguées par le prince Érard de la Marck en pleine période de disette, éclate la mutinerie des Rivageois. Les 35 séditieux sont traqués comme des bêtes nocives, 12 sont pris et passent en jugement. Deux seront graciés, faute de preuves : Jean de Montegnée et Joachim du Berleur.

Au sein même de la seigneurie, les conflits sont violents. En 1543, Philippe de Courtejoye, jugé trop autoritaire, est pris à partie par ses sujets qui le traitent de « fils de ribaulde » et vont jusqu'à larder la porte de sa demeure de coups de dagues. Jean III, son successeur, voit son autorité menacée par sa propre tante, Jeanne de Fraipont. Le maire ira même décrocher la crémaillère de la cheminée, signe de la non-propriété de l'usurpatrice. Cette dernière ne cessera ses harcèlements : injures, séquestration du mobilier et du matériel, vol de 80 moutons, menaces de mort… Ulcéré, le seigneur préférera résider au château de Jemeppe. Comme si toutes ces tracasseries ne suffisaient pas, c'est le Chapitre de Saint-Martin qui entre en lice. Il conteste le titre de seigneur de Grâce au baron des lieux (la seigneurie de Grâce dépend de la cour féodale de Trognée). Un long procès s'ensuit. Ne courant aucun risque, les juges tranchent en faveur des 2 parties : le Chapitre hérite du titre de seigneur de Grâce-Saint-Martin et le baron de seigneur de Grâce-Courtejoye (13 janvier 1635). Des bornes (rénas) sont placées pour délimiter avec précision l'étendue des terres laïques.

Dalle funéraire de Lamoral de Courtejoye (Eglise de Grâce)

Secouées par les guerres de religion, la population n'a d'autres recours que de pendre ou de jeter dans les fosses à charbon les Hollandais de Guillaume d'Orange capturés par bonheur (1568).

1636, la situation s'envenime. Coincés entre les protestants hollandais venus du nord et les Français du sud, nos régions sont en outre malmenées par une horde de 4000 mercenaires croates agissant sous les ordres d'un Allemand, né à Maaseik, Jean de Weert. Troupe de guerriers vêtus de noir, à la moustache hérissée, sans pitié, cette meute met à feu et à sang les territoires traversés. Après l'église de Montegnée, c'est la chapelle du Berleur qui part en fumée (elle ne sera reconstruite que 130 ans plus tard). Par bonheur, ces vandales ne séviront que quelques mois, ils suivront Jean de Weert jusqu'aux portes de Paris puis de Prague. Ils ne laisseront que désolation derrière eux…mais aussi un mot qui sera retenu : krompir (la crompîre, pomme de terre, du wallon liégeois) qu'il faudrait traduire par poire de terre (étymologie germanique).

La suite du siècle se veut plus sereine. Comme beaucoup de dirigeants de l'époque, le nouveau seigneur, Lamoral de Courtejoye, rêve d'une demeure somptueuse. En 1653, il transforme le vieux donjon de pierres en un magnifique château qui inspirera le graveur Remacle Leloup illustrant « Délices du pays de Liège » de Saumery. Député de l'État noble, siégeant au Tribunal des XXII, ce seigneur apprécié ne pourra éviter les querelles avec ses sujets qui iront jusqu'à lui lancer des pots de bière (« quartes de cervoise ») à la tête lors d'une réunion (au Mavy). Il ne pourra non plus empêcher la soldatesque française de traverser et piller le village : 1649, les hommes du duc de Lorraine et 1673, les troupes de Louis XIV en route vers Maastricht et parmi lesquelles se distingue le mousquetaire d'Artagnan (tué devant Maastricht).

Le dernier des de Courtejoye, Maximilien Henri, meurt sans descendance directe en 1702. Il lègue sa fortune et ses biens aux 60 ménages les plus pauvres de la paroisse. Horrifiées, les familles apparentées s'opposent à cette décision et obtiennent l'annulation du testament. La seigneurie de Grâce passe successivement aux mains des de Junccis, de Blisia, van der Heyden et de Fabribeckers.

ge)

En 1702, dans le cadre des guerres de succession d'Espagne, «Malbrouk s'en va-t-en guerre». Les troupes anglaises menées par John Churchill, duc de Marlborough (orthographié Malbrouk dans la chanson), campent sur nos terres. Le 13 octobre 1702, « Malbrouk » s'installe pour une nuit dans le château et ses hommes s'illustrent par des razzias musclées dans les quartiers environnants.

En 1720, le curé de Grâce, Servais Hoffreumont, qui a refusé d'adhérer à la bulle Unigenitus (condamnant le jansénisme), se retire à Amersfoort (Hollande) où il enseigne la théologie pendant 9 ans. Le dernier seigneur, Henri de Fabribeckers, sera chassé par la Révolution liégeoise de 1789. Proche du Chapitre, il avait assuré le retour du trésor de Saint-Lambert (dont le fameux buste) soustrait à la rapacité des vandales à la fin du 18ème siècle. Après son départ, il vole au secours du général Blücher (en route vers Waterloo) malmené par une bande de malandrins dans les ruelles de Liège (lire « L'hôtel de l'Aigle noir » de Carlo Bronne). Il est inhumé au vieux cimetière (près de l'église) et sa croix funéraire ne disparaîtra qu'en 2002.

A la fin du 18ème siècle, Grâce-Berleur comptait environ 1650 habitants dont 500 pour le Berleur. On dénombre de nombreux houilleurs occupés dans plus de 80 fosses (une vingtaine pour la seule rue Bois Malette) répertoriées sur le plan cadastral de 1826. Beaucoup de femmes sont botrèsses ou hotteuses et on remarque, entre autres, deux hacheurs de paille et un faiseur de chandelles.

S. B.

15ème FOIRE DU LIVRE ET DE LA BANDE DESSINÉE DE GRÂCE-HOLLOGNE

les 20 et 21 octobre 2007 au complexe sportif Mathieu Wathelet, rue Adrien Materne

Un programme chargé vous attend ce week-end, autour d'un thème : Culture d'ici et d'ailleurs.

A ne pas rater : les traditionnels et incontournables stands de bouquinistes et de littérature wallonne où vous pourrez chiner à la recherche de l'ouvrage qui vous tient à cœur, les dédicaces des dessinateurs de BD, mais aussi des expositions de photos et documents sur l'immigration, les us et coutumes d'ailleurs, les dessins et textes du concours lancé dans l'enseignement ainsi que des expositions associées à la sortie des ouvrages de S. Lemaire et J. Peten sur Michel Daerden et de J. Moors sur les Maisons du peuple.

Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : animations pour les enfants, heures du conte, atelier d'écriture RAP pour les jeunes, atelier de scrapbooking, webbus…

Et enfin, pour émoustiller vos papilles gustatives, le stand de découverte de produits exotiques !

Programme détaillé et renseignements :
Réseau des bibliothèques
de Grâce-Hollogne
Rue des Alliés, 33
Tél. 04 239 69 29
E-mail : fabiennemeul@bibli-grace-hollogne.be

Du nouveau à la bibliothèque :

Le réseau public de lecture s'ouvre à tous…

Le prêt de livres à domicile pour les personnes à mobilité réduite

Le réseau des bibliothèques de Grâce-Hollogne a mis en place, avec le soutien de l'Administration communale et du Centre Public d'Action Sociale, un système de prêt à domicile.

Depuis le mois de septembre, le service est effectif. Il s'adresse aux personnes à mobilité réduite et porteuses d'un handicap temporaire ou de longue durée qui les empêche de se rendre dans l'une des bibliothèques du réseau, ainsi qu'aux personnes âgées d'au moins 65 ans et isolées socialement.

Concrètement, quatre matinées par mois, un(e) bibliothécaire porte une série d'ouvrages sélectionnés en fonction des choix et des goûts du demandeur chez les usagers qui se sont préalablement inscrits.

Mais encore…
Les paniers pour Bébé

La bibliothèque met, gratuitement, à disposition des jeunes parents, des grands-parents… des paniers pour l'éveil de Bébé. Il s'agit d'une sélection de livres et de jeux adaptés aux 0-3 ans, un panier par thème :

- les couleurs ;
- la musique et le son ;
- la vie quotidienne.

Information et inscriptions :
Bibliothèque de Grâce-Hollogne
Rue des Alliés, 33
Tél. 04 239 69 29
E-mail : fabiennemeul@bibli-grace-hollogne.be

GH Septembre 07 14/09/07 12:39 Page 10

La rénovation
des maisons du Flot est achevée

Ces travaux ont permis d'améliorer le confort des habitants des logements de la Société du logement de Grâce-Hollogne (S.L.G.H.)

Le cadre

C'est le Programme exceptionnel d'investissement d'un milliard d'euros de la Société Wallonne du Logement (S.W.L.) qui a permis la réalisation de ces travaux. Cette somme est investie dans les différentes sociétés en Wallonie, pour remettre le logement social à niveau. Chaque société a dû introduire une priorité des travaux à effectuer pour ses logements. La Société du Logement de Grâce-Hollogne a remis une demande pour 74 immeubles de la cité du Flot.

Les ouvrages

Les travaux ont consisté :

- au remplacement des toitures et des gouttières ;
- au remplacement des châssis (avec double vitrage isolant) ;
- à la remise en état de toutes les installations électriques (mise en conformité avec la législation en vigueur) ;
- à la remise en ordre de toutes les installations sanitaires.

Ces travaux ont été confiés à la société HECK de Nidrum (près de Butgenbach).

Le chantier a débuté le 2 mai 2006 pour se terminer le 4 juin 2007, jour de la réception provisoire. Les travaux auront duré 380 jours-calendrier effectifs. La réception définitive est prévue début juin 2008.

Les coûts

C'est la Région wallonne – à travers la SWL – qui a pris en charge les dépenses des travaux. Le coût final s'élève à 1.558.847 € H.T.V.A. Le subside octroyé a été légèrement supérieur au coût final. Ce surplus permettra donc encore à la SLGH d'effectuer d'autres travaux là où c'est nécessaire.

Rue Colombière ▲

Rue Germinal ►

Rue Colombière ▲

Les habitants concernés

Les locataires étant restés dans leurs habitations durant les travaux, cette situation a, évidemment, occasionné quelques légers désagréments. Les rues du quartier ont été momentanément barrées.

Il est aussi important de savoir que tous les montants investis ne sont et ne seront en rien répercutés sur le loyer des locataires. Ceux-ci bénéficient donc d'un confort accru sans augmentation du montant de leur loyer.

J. -P. T.

▼ Travaux terminés

GH Septembre 07 14/09/07 12:39 Page 11

La rue des Coqs enfin libérée !

Les travaux ont occasionné la fermeture de la rue mais ces aménagements étaient bien nécessaires.

L'entrée de la rue S. Allende en janvier 2007 ▲

La réfection de la rue des Coqs était prévue dans le plan triennal communal 2004-2006 et avait fait l'objet d'une décision du Conseil communal.

Les travaux ont débuté le 18 septembre 2006 pour s'achever fin mai 2007. La réception provisoire a eu lieu le 12 juin 2007.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise BALAES S.A. de Oreye et le montant de l'adjudication s'élevait à 436.948 € T.V.A.C. Cet investissement a été cofinancé, à concurrence de 60%, par la Région wallonne.

▲ *Le carrefour des rues E. Remouchamps et Aulichamps*

En quoi ont-ils consisté ?

La voirie a été refaite en profondeur et pour résister à l'usure du temps. Belgacom a remplacé ses câbles et la CILE a renouvelé ses conduites d'eau. Dans le cadre de ce chantier, un nouveau coffre a été réalisé, deux couches de tarmac ont été posées et de nouveaux trottoirs et de filets d'eau ont été aménagés.

L'arrêt de bus a été déplacé afin de récupérer l'espace nécessaire pour réaliser un petit parking supplémentaire vers la rue Salvador Allende et l'entrée de la cité.

Dans le bas de la rue Remouchamps rien n'a été changé vu l'étroitesse de la voirie. Malheureusement, un problème majeur s'est posé à hauteur du n° 16 de la rue des Coqs et la CILE n'a pas pu continuer ses travaux en raison d'un mur menaçant ruine et susceptible d'entraîner l'effondrement de l'immeuble. Cette situation qui a perduré a contribué à retarder l'avancement des travaux.

Les objectifs

Le but de ces aménagements était d'essayer de fluidifier la circulation. Considérant qu'il était impossible d'élargir la route à cause des maisons et du pont, il a été recherché des alternatives au stationnement des véhicules. Par ailleurs, il était aussi bien nécessaire de remplacer les câbles vétustes des concessionnaires et les conduites d'eau. »

J. -P. T.

La voirie à la fin des travaux ▲

De nouvelles places de parking disponibles ▼

Le siège de VERAMIC ▲

L'entreprise
ALCAN PACKAGING VERAMIC
est depuis 8 ans à Grâce-Hollogne

Elle a ouvert au public les portes de son site de la rue de l'Informatique, le 26 juin dernier.

La maison-mère du groupe ALCAN se trouve à Montréal (Alcan = Aluminium canadien). C'est un grand consortium industriel qui compte 68.000 employés dans 61 pays. Il produit principalement de l'aluminium : extraction, transformation et emballages aluminium.
VERAMIC fait partie du groupe ALCAN et fabrique des flacons en verre pour l'industrie pharmaceutique. Ils sont destinés à contenir des vaccins.
L'usine produit 13 millions de flacons par mois (environ 600.000/jour). Ils sont expédiés par lots de minimum 1 million chez de gros clients en Belgique, en France, en Italie,… Ceux-ci les remplissent de vaccins, les bouchent, puis ils partent dans le monde entier.
Le marché est très porteur et VERAMIC réalise un chiffre d'affaires de 6,5 millions d'euros.

La fabrication

La matière première est le verre. Il arrive sous forme de grands tubes d'un site ALCAN de fabrication du verre à Aumale (France) ou de concurrents étrangers. Ici, le travail est la transformation des tubes de verre en flacons.
Le processus est assez complexe. Schématiquement, le verre est chauffé, étiré et formé sur les 7 machines qui «tournent» dans l'atelier. Les flacons passent par après dans un refroidisseur puis dans un appareil qui contrôle le diamètre et la longueur. Ensuite ils entrent dans un four pour enlever toute tension dans le verre et salissure éventuelle, puis ils sont éjectés et subissent encore une série de contrôles avant d'être emballés.

L'organisation

L'usine occupe 51 personnes (ouvriers spécialisés, employés et 1 responsable du site).
L'atelier travaille en pauses de 3 x 8 heures. Une équipe compte au minimum 10 personnes. Le site est divisé en 2 parties : une partie mécanique et chauffe, ainsi qu'une partie vérification dimensionnelle et cosmétique et emballage.
Les normes ou tolérances des flacons produits sont extrêmement élevées. Les normes d'hygiène et de sécurité au travail le sont tout autant. VERAMIC est certifiée ISO 18001 (Sécurité), 14001 (Environnement) et 9001 (Qualité).

L'implantation

C'est en 1999 que VERAMIC s'installe à Grâce-Hollogne. Auparavant l'entreprise se trouvait à Chênée où elle était à l'étroit et n'avait pas assez de place pour s'agrandir.
Le choix de l'emplacement a été dicté par la facilité des transports (nœud central autoroutier, présence de transporteurs logistiques) et pour des raisons de coûts (terrains moins chers).
Le bâtiment de 400 m² est construit sur un terrain d'1 hectare.

Nous avons été fortement impressionnés par cette usine lors de la visite de ses ateliers de fabrication. C'est une entreprise à visage humain, moderne, dynamique et très professionnelle.

Les explications durant la visite ▲

Coordonnées :
ALCAN PACKAGING VERAMIC
Rue de l'Informatique, 5
4460 Grâce-Hollogne
Tél. +32 (0) 4 365 03 97